

## Disqualification des conflictualités, rétrécissement du débat, invisibilisation des valeurs : la dépolitisation en discours

*Disqualification of conflicts, narrowing of debate, invisibilisation of values: depoliticisation in discourse*

*Descalificación de los conflictos, estrechamiento del debate, invisibilización de los valores: la despolitización en los discursos*

**Valérie Bonnet, Emmanuel Marty et Cécile Robert**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mots/32839>

DOI : 10.4000/mots.32839

ISSN : 1960-6001

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2024

Pagination : 9-19

ISSN : 0243-6450

### Référence électronique

Valérie Bonnet, Emmanuel Marty et Cécile Robert, « Disqualification des conflictualités, rétrécissement du débat, invisibilisation des valeurs : la dépolitisation en discours », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 134 | 2024, mis en ligne le 01 avril 2024, consulté le 11 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/mots/32839> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.32839>

---

---

# Disqualification des conflictualités, rétrécissement du débat, invisibilisation des valeurs : la dépolitisation en discours

---

**Valérie Bonnet**

Université Toulouse 3, LERASS

**Emmanuel Marty**

Université Grenoble Alpes, GRESEC

**Cécile Robert**

Sciences Po Lyon, Triangle (UMR 5206)

---

La notion de dépolitisation a suscité depuis une trentaine d'années un nombre important de travaux en science politique<sup>1</sup>, mais demeure en revanche assez peu travaillée par les sciences du discours, du langage et de la communication. En science politique, elle endosse des acceptions assez diverses. Le terme *dépolitisation*, si l'on se réfère à la définition qu'en donne le CNRTL (2012), renvoie d'une part au fait «de se détourner de la politique» : les travaux qui s'y réfèrent explorent l'hypothèse d'une désaffection conjointe à l'égard de la démocratie représentative – inférée notamment de la montée de l'abstention lors des scrutins électoraux (Renard, 2017) – comme à l'égard de l'information politique – mesurée pour sa part à partir de l'audience décroissante des titres de presse d'information politique et générale (Delporte, Blandin et Robinet, 2016) et de différentes enquêtes sur la confiance des Français dans les médias<sup>2</sup>. Mais la dépolitisation peut d'autre part être entendue, non plus comme une propriété des individus, mais comme une façon de «qualifier» (Lagroye, 2003) des activités ou des enjeux. Elle désigne alors le fait de soustraire une question à la discussion dans l'espace public, de refuser de l'ouvrir à des débats pluriels voire à des controverses (Arnaud et Guionnet éd., 2005). Dans une perspective de sociologie de l'action publique, la dépolitisation a pu, par exemple, être

- 
1. Trop riche pour être ici longuement citée, cette littérature est notamment présentée dans les travaux suivants : Flinders et Wood, 2014; Robert éd., 2021 ; et plus spécifiquement, sur le cas, particulièrement enquêté ces dernières années, des organisations internationales : Petiteville, 2017; Louis et Maertens, 2021.
  2. Notamment le baromètre sur la confiance des Français dans les médias, réalisé tous les ans par l'institut de sondage Kantar Public pour le quotidien *La Croix*. L'édition 2023 est consultable à l'adresse <https://kantarpublic.com/fr/barometres/barometre-de-la-confiance-des-francais-dans-les-media/barometre-2023-de-la-confiance-des-francais-dans-les-media> (consulté le 20 novembre 2023).

comprise comme un ensemble de façons de faire et de dire l'action publique qui en contournent la mise en débat (Robert, 2021a).

De fait, la notion de dépolitisation est indissociable de la notion de politisation, sur laquelle elle est fondée. Dans sa cartographie de ce couple notionnel, Thibaut Rioufreyt (2017, p.127) pose qu'«un énoncé est politisé lorsque le contexte dans lequel il est proféré est socialement constitué comme politique (qu'il s'agisse de l'énonciateur ou du médium par lequel il est exprimé) et/ou lorsque son contenu se réfère au champ politique ou est labellisé comme politique». La dépolitisation d'un énoncé intervient lorsqu'«il n'est plus énoncé dans un contexte politique, ne se réfère plus au champ politique ou que sa qualification politique est déniée».

C'est par le prisme de ces trois aspects – énoncés, contextes, qualification – que cette livraison de *Mots. Les langages du politique* approche ce processus comme étant le fait d'entrepreneurs de dépolitisation. En d'autres termes, ce dossier s'intéresse plus spécifiquement aux mécanismes par lesquels les instances qui ont traditionnellement la charge de faire vivre la démocratie échouent à mettre en discours les conflictualités sociales. Au premier rang de ces instances figurent le personnel et les institutions politiques ainsi que les médias d'information (Nollet et Schotté, 2014).

Dans sa dimension discursive, la dépolitisation a fait l'objet de travaux antérieurs, notamment dans la revue *Mots. Les langages du politique* : le dossier coordonné par Roser Cussó et Corinne Gobin (2008) a mis par exemple en évidence le recours croissant à un «discours expert» se présentant comme dépolitisé, marqué par la «circulation lexicale intense de lexèmes ou de mots à consonance technique» (p. 4). Ces éléments font écho au concept de «discours politique dépolitisé» de Pierre Bourdieu (1982, p.155), désignant les discours dont la neutralisation ou la dénégation du politique est orientée vers la «naturalisation de l'ordre social» (*ibid.*). C'est sous l'égide de ces auteurs et autrices que Sophie Anquetil et Carine Duteil s'intéressent au Shift Project. Ces deux chercheuses, par une analyse lexicale, discursive et pragmatique des documents mis à disposition par ce *think tank* (un manifeste, un guide, mais surtout un rapport sur les programmes des candidats à la présidentielle 2022), suggèrent des liens de contiguïté entre politisation et dépolitisation. Leur travail s'attache ainsi à montrer en quoi «une posture apparente de dépolitisation peut se constituer comme mode d'action illocutoire de politisation».

En cela, la dépolitisation peut être considérée comme l'une des modalités d'exercice de la gouvernementalité (Foucault, 2004). Michèle Monte et Claire Oger (2015) apparentent pour leur part la dépolitisation à un processus consistant à imposer un «discours d'autorité» débarrassé du dissensus. Plus généralement, on a pu identifier une rhétorique de la dépolitisation à l'œuvre dans les discours politiques et médiatiques fondée sur la neutralisation, la naturalisation ou encore l'individualisation des problèmes publics (Robert, 2021b). Ainsi, S. Anquetil et C. Duteil expliquent que l'argumentation de The Shift Project repose notamment sur des données scientifiques et chiffrées visant une naturalisation de l'ordre scientifique et sur la dénégation du pluralisme dans les manières d'envisager la transition écologique, contribuant à produire une «rhétorique objectiviste de dépolitisation». Celle-ci est par ailleurs mise au service d'une entreprise pleinement politique : les autrices démontrent en effet qu'en

recourant à la science dans une situation d'énonciation relevant de l'arbitrage politique (l'évaluation des programmes des candidats à la présidentielle), The Shift Project en fait un argument d'autorité pour légitimer un classement entre des offres politiques concurrentielles.

Les discours dépolitisants ne sont nullement l'exclusivité des organisations internationales, des administrations, des agences ou même des élus. La dépolitisation peut être conçue plus largement comme une stratégie potentiellement assumée par toute instance chargée de médier le politique ou exerçant une forme de gouvernementalité dans les champs du service (au) public : médias d'information, institutions et agences encadrant les milieux de l'éducation, de la recherche ou encore de la santé et de la sécurité, *think tank*, jusqu'aux réseaux et dispositifs socio-numériques qui médiatisent et organisent une partie de nos sociabilités, choix et engagements. Prolongeant ces interrogations, ce dossier s'attache ainsi à explorer plus avant les différentes mécaniques discursives de la dépolitisation et leurs enjeux, qu'il s'agisse plus particulièrement de la disqualification d'une mise en politique des thématiques et sujets, du rétrécissement de l'espace du débat démocratique, ou encore de l'invisibilisation du politique par l'imposition progressive de rationalités supposément apolitiques. Comme l'indique la diversité des terrains et objets des articles ici rassemblés, ces processus, non exclusifs, se donnent à voir dans des contextes communicationnels variés et peuvent être le fait d'acteurs très différents.

## Disqualification

La disqualification du politique est sans doute le phénomène le mieux documenté à ce jour par les chercheurs en sciences humaines et sociales. Du côté des médias d'information politique et générale, cette disqualification passe notamment par la généralisation d'un cadrage dépolitisant, par des processus discursifs de « désidéologisation, déconflictualisation, naturalisation, focalisation sur les agents plutôt que sur les structures, personnalisation des institutions et des idées, absence de mise en perspective historique, recherche de responsables plutôt que d'explications plus structurales, etc. » (Nollet et Schotté, 2014). De la *peopolisation* des politiques (Dakhli et Lhéroult, 2008; Desterbecq, 2015) au développement de l'*infotainment*, d'abord à la télévision (Neveu, 2003; Brants, 2003; La Sala Urbain, 2013) et plus récemment dans des formats natifs des réseaux socio-numériques (Bassoni, 2020), la disqualification du politique s'effectue par apophase, recourant à des régimes sémio-discursifs jugés plus désirables pour traiter de la chose politique (l'humour, le divertissement, le récit de vie, le *storytelling*, et plus largement les discours épideictiques). La personnification et la spectacularisation, l'hybridation à des régimes discursifs dominants à la télévision et sur internet s'effectuent au détriment de la mise en évidence de désaccords idéologiques ou programmatiques. Cette disqualification par les médias peut également relever de processus visibles et explicites, voire violents. La marginalisation ou le bannissement des radicalités dans l'espace médiatique en est une modalité, déjà mise au jour par Jean-Baptiste Comby (2009) au sujet des questions d'environnement. Plus récemment, la fréquence du syntagme nominal *journaliste-militant* utilisé par certains journalistes à l'égard

de confrères couvrant les luttes sociales est un marqueur d'une déconsidération conjointe de ces derniers et de l'engagement politique lui-même, alimentée par la «doxa objectiviste» des médias (Koren, 2004) rendant suspect tout engagement politique du journaliste.

Cet aspect, largement documenté par ailleurs, n'est pas abordé dans le dossier, mais cette livraison de *Mots. Les langages du politique* propose un cas de disqualification du politique se déployant dans la sphère politique elle-même. Dans son analyse des campagnes d'appel au vote dans les premières années de la V<sup>e</sup> République, Zoé Kergomard met en évidence le poids de cette revendication d'apolitisme dans la rhétorique déployée par le Front d'action civique contre l'abstention (FRACCA), puis le Centre d'information civique (CIC). Elle leur permet de se défendre d'être les agents d'une propagande gouvernementale tout en justifiant de la dimension morale de leurs adresses aux abstentionnistes. Ses conclusions évoquent notamment les travaux de Sébastien Vignon (2021), qui a montré dans un autre contexte, celui de la compétition politique en milieu rural, que les élus peuvent eux-mêmes revendiquer une forme d'apolitisme pour se distinguer de leurs concurrents et légitimer les politiques qu'ils défendent. Comme l'illustre avec acuité l'enquête de Tatiana de Feraudy, le souhait de faire reconnaître son apolitisme est aussi le fait d'acteurs disposant d'une légitimité concurrente, à l'instar des entrepreneurs de la *civic tech*, qui se présentent comme capables de suppléer les élus dans leur travail d'intermédiation. Depuis quelques années, on retrouve une telle mécanique de disqualification dans les milieux de l'enseignement et de la recherche, à l'égard desquels la prétendue nécessité d'une désidéologisation est parvenue à s'imposer dans l'agenda médiatico-politique. Dans son article, Robin Gaillard met ainsi en lumière le tabou politique dans ces univers socioprofessionnels. Par l'analyse des discours de communication publique et de communication politique du MESR à propos de la loi de programmation de la recherche (LPR)<sup>3</sup>, l'auteur s'attache à décrire comment la croyance dans le progrès sert l'effacement de la dimension politique des rapports entre sciences et société.

Enfin, les articles rassemblés dans ce dossier établissent que la disqualification du politique peut être alimentée par une critique de la démocratie représentative, ou, à tout le moins, de certains de ses fonctionnements. T. de Feraudy révèle comment les promoteurs de la *civic tech* s'appuient sur un discours tendant à déconsidérer la politique traditionnelle, sa dimension agonistique, l'apathie qu'elle encouragerait chez les citoyens, par opposition à la participation supposément déconflictualisée et constructive, favorisée par le recours à leurs solutions digitales. L'autrice démontre comment la critique de la démocratie représentative s'étend à ses institutions auxquelles manqueraient toutes les qualités dont la *civic tech* pare l'entreprise et plus particulièrement les *start-up*. Pour ses défenseurs, elle incarnerait naturellement une «culture numérique participative, agile, collaborative et horizontale», seule capable de renouveler un régime politique qui mériterait d'être actualisé. Au-delà du numérique, ces discours réactivent des thématiques plus anciennes, analysées par

---

3. Corpus textuel composé de communiqués, de dossiers de presse et d'énoncés issus du site web du MESRI mais également de discours, interviews et courriers de la ministre Frédérique Vidal ayant trait à la LPR.

Z. Kergomard. Son travail pointe une topique récurrente dans les propos des acteurs politiques français des années cinquante et soixante : la déploration de la fragilité des régimes parlementaires face aux « jeux des partis ». L'article souligne également l'argument avancé : la nécessité, quand il s'agit de « problèmes vitaux »<sup>4</sup>, de tenir lesdits partis à distance du politique, et plus généralement de « dépolitiser les problèmes d'intérêt général »<sup>5</sup>.

## Rétrécissement

Le phénomène de dépolitisation peut également relever de stratégies visant à rétrécir, voire à « [éviter] [...] l'espace de médiation correspondant au politique » (Gilbert et Henry, 2021, p. 111). L'espace politique apparaît alors comme recouvert par le glaci technique du discours expert ou d'une autorité administrative s'affichant comme neutre, pragmatique, dépourvue d'intentionnalité politique car visant uniquement l'efficacité de l'action. Sa modalité la plus visible est sans doute le développement d'un lexique managérial provoquant perte de sens et écrasement de la pensée dans le monde du travail. Accompagnant le *New public management* (Ficet et Fallon 2017; Noûs, 2021) dans différents secteurs publics, la contribution de ce lexique au rétrécissement du politique est notamment documentée par la contribution de R. Gaillard. L'auteur montre comment l'idéologie du progrès, l'évidence présupposée des liens entre science et société, ainsi qu'une projection vers un avenir présenté comme désirable, concourent à « légitimer les politiques publiques par l'évitement du débat sur les idées et sur les orientations de la société ». Ce rétrécissement s'est accéléré en France, ces dernières années, lors des différents états d'urgence qu'a connus le pays, d'abord liés aux attentats terroristes puis à la crise sanitaire. Dans les deux cas, l'affaiblissement des libertés publiques par un certain nombre de lois, décrets et dispositifs réglementaires de surveillance et de contrôle des populations<sup>6</sup> s'est accompagné d'un évitement des espaces de délibération démocratique dans la prise de décision. Celui-ci s'est matérialisé par la création d'agences ou de conseils échappant au contrôle démocratique (Conseil de défense et de sécurité nationale, Conseil de défense sanitaire, Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, etc.). Cet ensemble de dispositions fut justifié par une rhétorique de l'absolue nécessité voire de l'exigence morale des choix opérés, faisant écho à la notion d'« autoritarisme démocratique » (Dabène *et al.*, 2008). Dans le cas de la menace terroriste, on assiste souvent, comme le pointent Gérôme Truc, Christian Le Bart et Émilie Née (2018), au développement de discours visant à exploiter un « consensus post-attentat ». Ceux-ci investissent le terrain de l'émotion, de l'irénisme,

- 
4. Michel Debré, Assemblée nationale, 16 janvier 1959, cité par Z. Kergomard dans ce dossier.
  5. Raymond Offroy, *Passer outre : le génie du gaullisme*, Paris, Éditions France-Empire, 1989, p. 149-150, cité par Z. Kergomard dans ce dossier.
  6. Lois relatives au renseignement et à la surveillance internationale de juillet et novembre 2015, loi relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement de juillet 2021, loi du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés, loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, loi du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, etc.

rendant l'expression des conflictualités sociales et politiques momentanément hors de propos. Ce consensus semble avoir été exploité par les géants américains de la *tech*, à qui les États ont délégué le travail éminemment politique de caractérisation et de catégorisation des contenus terroristes présents sur les réseaux socionumériques. C'est ce qu'expose le travail de Marguerite Borelli, détaillant comment Meta, Google et Twitter, à la suite des vagues d'attentats islamistes de 2015, «reproduisent dans leurs communications un biais général du contre-terrorisme post-11 septembre, centré quasi exclusivement dans les démocraties libérales sur quelques groupes djihadistes». Leur désignation consensuelle comme terroriste masque l'application d'une politique de modération des contenus à «d'autres groupes, intégrés à leur répertoire des groupes terroristes mais dont la légitimité est plus débattue». Par l'analyse d'un corpus de 268 documents dans lesquels ces firmes mobilisent le terme *terrorisme* ou le syntagme *extrémisme violent*, l'autrice met ainsi en évidence la manière dont les pouvoirs publics délèguent à des acteurs privés des «choix politiques qui devraient être soumis au débat et au contrôle démocratique» dans un mouvement de privatisation de la sécurité.

Le renoncement momentané aux débats et aux confrontations politiques (et notamment partisans) au nom de la préservation de l'unité nationale n'est pas non plus étranger à ce que décrit Z. Kergomard. Les invitations à la «dépolitisation» dans le contexte de la guerre d'Algérie reposent sur l'illégitimation politique – au moins momentanée – des autres conflits. Les crises sanitaires font appel à des mécanismes similaires, Claude Gilbert et Emmanuel Henry établissant que «les problèmes sont a priori posés dans des termes qui excluent toute solution négociée. Les atteintes à l'intégrité physique de larges groupes de personnes; les désordres fondamentaux provoqués dans l'ordre naturel, etc., sont à l'origine de demandes prenant la forme d'exigences a priori peu discutables» (Gilbert et Henry, 2021, p.118). Un discours expert recourant à l'autorité scientifique a parfois même été mobilisé pour guider les choix politiques hors de tout débat démocratique, de toute publicité et de toute légitimité représentative (voir Stiegler, 2021).

Les contributions de ce dossier pointent aussi le recours à divers dispositifs pour restreindre ou contourner le débat contradictoire. Les discours des promoteurs de la *civic tech* s'attachent tous à démontrer la nature technique dudit problème démocratique qu'ils se proposent de résoudre par le biais de leurs produits : en arguant de l'existence d'une *crise* de la participation qui serait notamment le produit d'un décalage entre la communication politique traditionnelle et les attentes suscitées par la nouvelle «ère numérique» (T. de Feraudy dans ce dossier), ils travaillent à consolider une représentation purement technique des solutions qu'ils vendent et mettent en œuvre. Facilitant la circulation des informations entre les citoyens et les élus, et vice versa, celles-ci suffiraient à produire des politiques publiques efficaces et adaptées et, partant, l'assentiment des citoyens, sans reposer sur le truchement de partis politiques. La nature technique des solutions mises en œuvre permet ainsi de ne pas questionner les éventuels choix et conceptions politiques qu'elles embarquent, mais, plus encore, de passer outre le travail d'intermédiation politique.

Le travail d'intermédiation politique passe également par le recueil des propositions relevant de la société civile, tel que le décrit finement le texte

de Manon Pengam. Les cahiers citoyens et d'expression libre constituent l'un des dispositifs du grand débat national (GDN). Lancé quelques mois après la crise dite «des Gilets jaunes», le GDN «relève d'une participation d'État consensuelle et dépolitisée» qui, par l'individualisation de la parole, vise une neutralisation de l'expression citoyenne.

## Invisibilisation

Une troisième dimension de la dépolitisation explorée dans ce dossier renvoie à la façon dont les discours, voire les langages, peuvent contribuer à l'invisibilisation du politique. Les campagnes d'appel au vote analysées par Z. Kergomard en offrent une première illustration. C'est d'abord la dimension politique de leur entreprise que le FRACCA puis le CIC s'évertuent à dénier : ils évitent soigneusement le registre agonistique, recourant à celui de l'humour ou du cadre scolaire, se mettant en scène comme groupe de prétendus bénévoles au service de ce qui est présenté comme une mission d'information, construisant surtout l'acte de vote comme un acte tout à la fois moral et relevant de la responsabilité individuelle. Dans ce cas, l'invisibilisation du politique passe par la dénégation du sens politique donné, ou associé, à l'abstention. Dans les campagnes orchestrées par le FRACCA puis le CIC, ceux qui y recourent, comme ceux qui la défendent, sont tournés en dérision autant que condamnés pour leur irresponsabilité, leur choix étant présenté indirectement comme le produit d'une négligence coupable ou d'une incompétence. L'exemple de ces campagnes et de leur réception montre enfin comment processus de dépolitisation et de (re)politisation se répondent et s'alimentent. En effet, les adversaires du gouvernement travaillent à mettre au jour les liens du FRACCA et du CIC avec les soutiens du général de Gaulle autant qu'à revendiquer un sens et un intérêt politiques donnés au non-vote.

M. Pengam montre, quant à elle, comment les contributeurs, loin de rejeter les cahiers d'expression citoyenne, les repolitisent par une réappropriation du dispositif, sur le modèle du braconnage (Certeau, 1991). En s'adressant de manière incantatoire au pouvoir exécutif, en se réappropriant les codes du discours politique, en structurant leurs contributions dans une perspective programmatique, ils se construisent en collectif, et produisent une visibilité que le dispositif visait à dissimuler par l'individualisation de la parole.

L'invisibilisation du politique est également un phénomène que l'on peut relier au développement des technologies et dispositifs numériques, qui ont vu l'avènement de rationalités apolitiques. On peut d'abord penser à la façon dont les espaces numériques de participation promus par les entrepreneurs de la *civic tech* masquent la nature politique du travail d'intermédiation qu'ils réalisent : par le choix des formes proposées, ils contribuent à définir les formes légitimes d'expression citoyenne ; par le biais de ces dispositifs, ils s'octroient un rôle central de construction d'une opinion publique ou d'une demande citoyenne, les outils et le vocabulaire qu'ils mobilisent contribuant à renvoyer une image purement technique de leurs outils.

Dans une perspective proche, la contribution de M. Borelli expose la manière dont Google, Meta et Twitter entretiennent une ambiguïté stratégique

dans leur définition du terrorisme. Les illustrations consensuelles de cette définition par la mention récurrente du djihadisme en masquent le caractère discrétionnaire, de même que ses évolutions au gré de l'actualité et des demandes des gouvernements, là encore formulées hors de tout processus de délibération démocratique. Ces éléments définitoires, certes rendus publics par les firmes dans des rapports sur leurs politiques de modération, demeurent néanmoins méconnus de la plupart des internautes, alors même qu'ils sont implémentés dans des technologies automatisées de filtrage qui s'imposent à ces derniers.

En 2000, Lawrence Lessig avertissait dans son célèbre *Code is law* : « Si nous ne comprenons pas en quoi le cyberspace peut intégrer, ou supplanter, certaines valeurs de nos traditions constitutionnelles, nous perdrons le contrôle de ces valeurs. La loi du cyberspace – le code – les supplantera ». De la « république des ingénieurs » (Schafer, 2012) au concept de « décontrat » (Zuboff, 2020) en passant par la « gouvernementalité algorithmique » (Rouvroy et Berns, 2013) et les « sociétés du calcul » (Cardon, 2015), les intuitions de L. Lessig ont été confirmées par de nombreuses recherches s'attachant à comprendre comment l'algorithme s'était, au cours des deux dernières décennies, substitué au politique. En tant que rationalité apolitique mais résultant de choix de conception nécessairement situés, l'algorithme prend littéralement la place du politique, en « substituant des procédures automatisées aux promesses, au dialogue, au sens partagé, à la résolution des problèmes, au règlement des conflits et à la confiance – soit les expressions de solidarité et d'interaction humaine que l'on a, au cours de quelques milliers d'années, progressivement institutionnalisées dans le concept de contrat » (Zuboff, 2020, p. 300-301). La multidimensionnalité des problèmes en jeu, les tensions entre des pistes et intérêts éventuellement contradictoires sont ainsi effacées au profit de la technoscience (pour une critique du terme lui-même, voir Raynaud, 2015), orientée vers la prédictibilité des comportements individuels et la minimisation du risque, deux impératifs qui s'accrochent mal de la démocratie. Nos conversations et choix quotidiens (Ertzscheid, 2021) sont pourtant aujourd'hui outillés par des dispositifs (outils d'aide à la prise de décision, plateformes de service et réseaux socionumériques) régis par le *big data*, l'intelligence artificielle et les langages algorithmiques maîtrisés par une seule élite techno-culturelle (Badouard, 2020) et échappant la plupart du temps au contrôle démocratique.

La dimension dépolitisante de ces processus algorithmiques, régis par le code informatique bien plus que par la langue, est identifiable par le truchement des discours présentant ou accompagnant le développement de ces dispositifs, des données utilisées pour leur apprentissage à l'appréhension de leurs résultats en passant par les interfaces produites pour leurs usages. Leur logique argumentative est sous-tendue par l'inéluctabilité et la désirabilité du progrès technologique, mise en évidence par le travail de R. Gaillard sur la communication du MESRI, la fiabilité et les gains de performance de ces technologies, voire l'affranchissement des lourdeurs et complexités d'une gestion humaine des sujets d'intérêt général, comme T. de Feraudy s'est attachée à le préciser au sujet des acteurs de la *civic tech*, dans une culture politique que l'on peut rapprocher de ce qu'Ariel Kyrou (2015) nomme un « populisme high-tech ».

La valence de cette livraison de *Mots* penche clairement du côté du discours expert, gestionnaire, technique. Peut-on y voir une inflexion des

réflexions en matière de politique depuis le dossier que notre revue avait proposé en 2008? Il indique tout du moins que celui-ci n'avait pas épuisé la question, toujours aussi vive scientifiquement...

## Références

- ARNAUD Lionel et GUIONNET Christine éd., 2005, *Les frontières du politique : enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BADOUARD Romain, 2020, *Les nouvelles lois du web : modération et censure*, Paris, Seuil.
- BASSONI Marc, 2020, «Infotainment [info-divertissement] : vers une reconfiguration de l'espace médiatique?», *Communication à la semaine de la presse*, Aix-en-Provence, Bureau des médias de Sciences Po Aix, <https://hal.science/hal-02495482> (consulté le 20 novembre 2023).
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BRANTS Kees, 2003, «De l'art de rendre la politique populaire... Ou qui a peur de l'infotainment?», *Réseaux*, n° 118, p.135-166.
- CARDON Dominique, 2015, *À quoi rêvent les algorithmes? Nos vies à l'heure du big data*, Paris, Seuil.
- CERTEAU Michel de, 1991, *L'invention du quotidien*, t. I, *Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- CNRTL, 2012, «Dépolitisation», dans *Trésor de la langue française informatisé*, Nancy, CNRTL, <https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9politisation> (consulté le 20 novembre 2023).
- COMBY Jean-Baptiste, 2009, «Quand l'environnement devient "médiatique" : Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique», *Réseaux*, n° 157-158, p. 157-190.
- CUSSÓ Roser et GOBIN Corinne, 2008, «Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat?», *Mots. Les langages du politique*, n° 88, p. 5-11.
- DABÈNE Olivier, GEISSER Vincent et MASSARDIER Gilles, 2008, *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte.
- DAKHLIA Jamil et LHÉRAULT Marie, 2008, «Peopolisation et politique», *Le Temps des médias*, n° 10, p. 8-12.
- DELPORTE Christian, BLANDIN Claire et ROBINET François, 2016, «Chapitre 6. Le déclin de la presse quotidienne», dans C. Delporte, C. Blandin et F. Robinet éd., *Histoire de la presse en France : XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, p.175-194.
- DESTERBECQ Joëlle, 2015, *La peopolisation politique. Analyse en Belgique, France et Grande-Bretagne*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- ERTZSCHEID Olivier, 2021, *Le monde selon Zuckerberg : portraits et préjugés*, Caen, C&F Éditions.
- FICET Joël et FALLON Catherine, 2017, *Crise de la démocratie et nouveau management public : Discours, pratiques, instruments*, Louvain-la-Neuve, Académia.

- FLINDERS Matthew et WOOD Matt, 2014, «Rethinking depoliticisation: Beyond the governmental», *Policy and Politics*, vol. 42, n° 2, p. 151-170.
- FOUCAULT Michel, 2004, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard-Seuil.
- GILBERT Claude et HENRY Emmanuel, 2021, «Crises sanitaires et mise en quarantaine de la politique», dans C. Robert éd., *Confiner la démocratie. Les dépolitisations de l'action publique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 109-131.
- KOREN Roselyne, 2004, «Argumentation, enjeux et pratique de "l'engagement neutre" : le cas de l'écriture de presse», *Semen*, n° 17, <http://semen.revues.org/2308> (consulté le 20 novembre 2023).
- KYROU Ariel, 2015, «L'ubérisation est un populisme», *Multitudes*, n° 61, p. 106-113.
- LAGROYE Jacques, 2003, «Les processus de politisation», dans J. Lagroye éd., *La politisation*, Paris, Belin (Socio-histoires), p. 359-372.
- LA SALA URBAIN Salomé, 2013, «Le Petit Journal ou la séduction de l'infotainment», *Télévision*, n° 4, p. 105-123.
- LATOUR Bruno, 1987, *Science in Action: How to Follow Scientists and Engineers through Society*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- LESSIG Lawrence, 2000, «Code is law – On liberty in cyberspace», *Harvard Magazine*, <https://www.harvardmagazine.com/2000/01/code-is-law.html> (consulté le 20 novembre 2023).
- LOUIS Marieke et MAERTENS Lucile, 2021, «Introduction: depoliticizing the world», dans M. Louis et L. Maertens, *Why International Organizations Hate Politics Depoliticizing the World*, Londres, Routledge.
- MONTE Michèle et OGER Claire, 2015, «La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels», *Mots. Les langages du politique*, n° 107, p. 5-18.
- NEVEU Érik, 2003, «De l'art (et du coût) d'éviter la politique : la démocratie du talk-show version française (Ardisson, Drucker, Fogiel)», *Réseaux*, n° 118, p. 95-134.
- NOLLET Jérémie et SCHOTTÉ Manuel, 2014, «Journalisme et dépolitisation», *Savoir/Agir*, n° 28, p. 9-11.
- NOÛS Camille, 2021, «Le néo-management et ses mots : impositions, appropriations, contestations», *Mots. Les langages du politique*, n° 126, p. 9-13.
- PAVEAU Marie-Anne, 2019, «Introduction. Écrire, parler, communiquer en ligne : nos vies sociolangagières connectées», *Langage et société*, n° 167, p. 9-28.
- PETITEVILLE Franck, 2017, «La politisation résiliente des organisations internationales», *Critique internationale*, vol. 76, n° 3, p. 9-19.
- RAYNAUD Dominique, 2015, «Note historique sur le mot "technoscience"», *Zilsel*, <https://zilsel.hypotheses.org/1875> (consulté le 20 novembre 2023).
- RENARD Camille, 2017, «Abstention : 50 ans de montée vers les sommets», *France Culture*, <https://www.franceculture.fr/politique/abstention-50-ans-de-montee-vers-les-sommets> (consulté le 20 novembre 2023).
- RIOUFREYTH Thibaut, 2017, «Ce que parler politique veut dire. Théories de la (dé)politisation et analyse du discours politique», *Mots. Les langages du politique*, n° 115, p. 127-144.
- ROBERT Cécile éd., 2021, *Confiner la démocratie. Les dépolitisations de l'action publique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

- ROBERT Cécile, 2021a, «Penser la dépolitisation : ressources théoriques, enjeux définitionnels», dans C. Robert éd., *Confiner la démocratie. Les dépolitisations de l'action publique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 13-30.
- 2021b, «Pourquoi et comment contourner la mise en débat démocratique de l'action publique ? Modalités, usages et enjeux des processus de dépolitisation», dans C. Robert éd., *Confiner la démocratie. Les dépolitisations de l'action publique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 263-283.
- ROUVROY Antoinette et BERNS Thomas, 2013, «Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation : le disparate comme condition d'individuation par la relation?», *Réseaux*, n° 177, p. 163-196.
- SCHAFER Valérie, 2012, «Internet, l'illusion démocratique. De la "République des ingénieurs" à la gouvernance (1968-2011)», dans A. Coutant éd., *Internet et politique*, Paris, CNRS Éditions (Les essentiels d'Hermès), p. 119-139.
- STIEGLER Barbara, 2021, *De la démocratie en pandémie : santé, recherche, éducation*, Paris, Gallimard (Tracts, n° 23).
- TRUC Gérôme, LE BART Christian et NÉE Émilie, 2018, «L'attentat comme objet de discours : problématique et enjeux», *Mots. Les langages du politique*, n° 118, p. 9-18.
- VIGNON Sébastien, 2021, «Les usages politiques intéressés d'un label : l'apolitisme des maires ruraux», dans C. Robert éd., *Confiner la démocratie. Les dépolitisations de l'action publique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 133-160.
- ZUBOFF Shoshana, 2020, *L'âge du capitalisme de surveillance*, Paris, Zulma.